



Département du
COMMUNE DE MARLY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 juillet 2025

Date de convocation

26 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux juillet à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, M. Jean-Noël VERFAILLIE.

Étaient Présents :

Date d'affichage

26 JUIN 2025

Jean-Noël VERFAILLIE, Maire – Céline PLATEEL-THUIN, 1^{ère} adjointe – Serge MOREAU, Assia LAZREG, Yves FLOQUET, Isabelle DUPONT, Thomas JORIEUX, Alice DUPONT-DONNET, adjoints – Jean-Yves NAVA, Joël BOUTE, Jeanne-Marie BINOT, Joël QUENTIN, Nathalie KOSOLOSKY, Frédérique VISTE, Florence LEKEUX, Hélène MARTIN, Christian HANQUET, Aurore FARENEAU-FOURNIER, Priscilla DZIEMBOWSKI, Mathilde BARBIEUX, Jean-Claude VILLAIN, Estelle BOUTE, Bruno LECLERCQ, conseillers municipaux délégués – Marie-Thérèse HOUREZ, Christian CHATELAIN, Virginie MELKI, Serge LEKADIR, Maria CORDONNIER, Elisabeth VAN ACKER, conseillers municipaux.

Nombre de
Conseillers

En exercice.....33

Présents.....29

Votants.....32

N° DEL-25-47

Objet

Règlement de
fonctionnement des
Accueils Collectifs
de Mineurs
périscolaires et
extrascolaires

Étaient Absents excusés :

Patrick LEMAIRE, adjoint au Maire, avait donné procuration à Bruno LECLERCQ, conseiller municipal délégué.

Laurence MOREL, adjointe au Maire, avait donné procuration à Jean-Noël VERFAILLIE, Maire.

Valérie CAPELLE, conseillère municipale, avait donné procuration à Christian CHATELAIN, conseiller municipal.

Était absent :

Karim BERBACHE, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Hélène MARTIN

COMMUNE DE MARLY (59)**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 02 juillet 2025****Rapport :**

L'évolution du territoire en termes d'établissement scolaire et d'organisation des différents accueils nécessite l'actualisation du règlement de fonctionnement des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) périscolaires et extrascolaires. Les modifications portent sur les points suivants :

- Le dispositif PEDT et la continuité éducative
- Le regroupement des écoles maternelle et élémentaire Hurez-Saint-Nicolas
- La nouvelle école Hélène Carrère d'Encausse : organisation des accueils périscolaires et extrascolaires : matin/midi/soir/mercredis/vacances (dès juillet 2025)
- Modification des périodes de fermeture lors des vacances scolaires
- Actualisation des tarifs selon quotients familiaux tous les 3 mois (sur le même schéma qu'à La Perrière)
- Sur le processus des sanctions appliquées en cas de non-respect du règlement par les enfants : intensification des comportements sensibles et à risques.

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment l'article L.311-7 ;

Vu la délibération en date du 10 octobre 2024 relative au règlement de fonctionnement des Accueils Collectifs de Mineurs périscolaires et extrascolaires ;

Considérant qu'il y a lieu de se conformer aux évolutions du territoire et de mettre à jour les termes du règlement ;

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- de se prononcer en faveur du règlement de fonctionnement,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte y afférent,
- d'acter la mise en œuvre à compter du 07 juillet 2025.

Le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé de Madame Estelle BOUTE,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

-ADOPTE la proposition.

La secrétaire de séance

Hélène MARTIN



Transmis en sous-préfecture le ...
Document exécutoire à compter du ...

Le Maire

Jean-Noël VERFAILLIE

